

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Covid-19 : combien d'em

**SELON** le ministère du Travail et de l'Emploi, à travers ses services techniques, la pandémie de Covid-19 a causé officiellement la perte de 1 425 emplois, entre janvier et septembre, et entraîné 11 875 cas de mise en chômage technique. Des chiffres bien loin des estimations du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**C**OMBIEN d'emplois la pandémie de Covid-19 a-t-elle détruits au Gabon ? Quel a été son impact réel sur le marché du travail ? À ces questions centrales, difficile de répondre avec certitude, tant les estimations divergent d'un organisme à un autre.

Premier à s'être penché sur la question, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). L'organisme onusien a publié, en juillet 2020, un rapport intitulé " Impact socio-économique de la Covid-19 au Gabon ", qui donne froid au dos.

D'après le PNUD, les pertes d'emplois liées à l'arrêt d'activités et à la réduction du temps de travail se chiffrent à... 104 000 au niveau national (46,1% de femmes et 53,8% des hommes). Des estimations que conteste fortement le ministère du Travail et de l'Emploi.

Selon ce département ministériel, au 30 septembre 2020, le traitement des données collectées auprès de 330 entreprises des différents secteurs et branches d'activités par les services de la Direction générale du Travail, de la main-d'œuvre et de l'emploi (DGTMOE) affiche un total cumulé de pertes d'emplois de... 1 425, soit 530 pour raisons disciplinaires et 895 pour motif économique.

On est donc très loin des statistiques de l'organisme onusien. En effet, entre les 104 000 pertes d'emplois avancées par le PNUD et les 1 425 enregistrées par les services déconcentrés de la DGTMOE, il y a un écart de 102 575 !

" Il conviendrait sans doute

de s'interroger sur les sources du PNUD dans la mesure où les services techniques du ministère de l'Emploi, de la Fonction publique, du

D'après le PNUD, les pertes d'emplois liées à l'arrêt d'activités et à la réduction du temps de travail se chiffrent à... 104 000 au niveau national (46,1% de femmes et 53,8% des hommes).

au Gabon aurait perdu leurs emplois, alors que le gouvernement avait mis en place un dispositif tendant à limiter les effets négatifs de la pandémie de Covid-19 ", indique la Direction générale du travail. Une autre estimation vient s'ajouter à cette guerre des stats, entretenant encore plus la confusion. Selon les données du Club tourisme de Libreville, depuis la survenue de la pandémie de Covid-19, on dénombre aujourd'hui plus de 20 000 emplois perdus au niveau du Grand-Libreville et 180 établissements fermés depuis plus de 6 mois. Alors qui croire ? Le Pnud, le ministère du Travail, le Club

tourisme de Libreville ? **CHÔMAGE TECHNIQUE**

\* Pour un certain éclairage sur la question, nous nous sommes intéressés aux chiffres officiels du gouvernement, lesquels nous donnent d'autres aspects des conséquences du Covid-19 sur le marché du travail. En l'occurrence le chômage technique. Ainsi, il y a lieu de savoir que les directions provinciales et les inspections spéciales du Travail ont enregistré 11 875 cas de mise en chômage technique. Ces derniers viendront certainement grossir les rangs des demandeurs d'emplois à l'Office national de l'emploi (ONE).

Rien que l'année dernière (2019), l'ONE a enregistré 20 000 demandeurs d'emplois. Ce chiffre est, en hausse de 12,6% par rapport à 2018. Au cours de l'année 2019, 2 000 offres d'emplois ont été enregistrées contre 2 382 en 2018.



Photo: Koumou

La crise du Covid-19 a accentué la précarité sur le marché de l'emploi.

## LA PERTE D'EMPLOI EN CHIFFRE



# Emplois perdus ?



## Licenciement: le prétexte " Covid-19 "

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

ET si la pandémie de Covid-19 n'était qu'un prétexte pour les entreprises déjà en difficulté de licencier une partie de leur personnel ? En effet, selon les chiffres de la direction générale du Travail, sur les 1 425 pertes d'emplois enregistrées dans le secteur formel, 530 personnes ont été licenciées pour des raisons disciplinaires, et... 895 pour motif économique. Mais derrière ce chiffre, ce sont près de 12 000 personnes qui ont été mises en chômage technique depuis le début de la pandémie. Cependant depuis la décrue constatée et la reprise progressive des activités dans certains secteurs dits sensibles, combien ont été rappelés pour reprendre du service ? C'est la grande interrogation. " Les services techniques n'ont pas reçu d'informations sur les retours en entreprise des travailleurs concernés. Il y a lieu de rappeler, une fois encore, que le secteur informel n'a pas été pris en compte dans les statistiques de l'administration (...). Les motifs évoqués par les partenaires sociaux n'évoquent



Photo: Aristide Moussavouj / L'Union

pas nécessairement la Covid-19, mais il est permis de penser que les difficultés d'ordre économique rencontrées par les entreprises ont largement été impactées par la pandémie, tout comme il ne serait pas vain de croire que certains employeurs auraient utilisé le Covid-19 comme motif pour réduire leurs effectifs", indique la direction générale du Travail. Selon les confidences d'un inspecteur du travail, les dénonciations pour licenciement abusif pleuvent actuellement sur leur bureau. " Beaucoup de personnes mises en chômage technique se sont vues proposer, au final, des départs volontaires. Pire, ceux en Contrat à durée déterminée (CDD) n'ont tout simplement pas été retenus pour des motifs d'ordre économique ", indique-t-

il. C'est certainement cette situation qui a fait dire à la ministre de l'Emploi et du Travail, Madeleine Berre, lors de la conférence de presse gouvernementale sur la 2e série des mesures d'allègement, que le nombre de pertes d'emploi dans le secteur formel pourrait atteindre finalement les 10 000. " La baisse de l'activité économique devrait se traduire par une dégradation de l'emploi du secteur moderne en 2020. À défaut des données fiables sur le secteur informel, ce repli proviendrait essentiellement du secteur privé formel, qui enregistrerait une perte de près de 10 000 emplois, dans un contexte d'une légère reprise de l'emploi public ", a souligné la ministre de l'Emploi.

## Quels sont les secteurs les plus impactés ?

SCOM  
Libreville/Gabon

TOUTES les branches d'activités de l'économie nationale ont diversément été frappées par la pandémie de Covid-19. Certains secteurs, comme le commerce général structuré, les banques ou la branche pharmaceutique ont réussi l'exploit de doper leur chiffre d'affaires ou leur total bilan. Selon le ministère du Travail, les secteurs d'activité les plus impactés par les licenciements économiques, au regard des statistiques des services d'inspections du tra-



Photo: DR

vail, sont entre autres, le secteur forestier, soit 289 pertes d'emplois (32,2905 %); les services, soit 207 pertes d'emplois (23,1285 %); le secteur pétrolier et assimilé, soit 116 pertes d'emplois (12,9609 %); le BTP et le Génie civil, soit 65 pertes d'emplois (7,2625 %); Certains secteurs, comme le commerce général structuré, les banques ou la branche pharmaceutique ont réussi l'exploit de doper leur chiffre d'affaires ou leur total bilan.

l'hôtellerie, la restauration et les débits de boissons en plus du tourisme, soit 63 pertes d'emplois (7,0391 %). " Une étude longuement menée avec minutie et des moyens pouvait permettre d'avoir une meilleure approche de ces chiffres ", indique, néanmoins, la direction générale du Travail. Cependant, au niveau des services de l'État, c'est tout le contraire qui a été constaté. Alors que la tendance générale est à la perte d'emplois, au premier semestre 2020, les effectifs du secteur public ont augmenté de 1,1 % par rapport à la même période en

2019, pour s'établir à 99 885 agents. Soit une augmentation de 1 125 agents. Selon la Direction générale du budget et des finances publiques (DGBFIP), cette évolution est tirée par la progression des effectifs de la Fonction publique (+1,8 %). La régularisation des situations administratives ainsi que les recrutements significatifs effectués dans les secteurs prioritaires (Santé, Éducation, etc.) expliquent cette variation. En dépit du maintien de la mesure de suspension des recrutements dans le reste des secteurs.